



PREFET DE LA REGION HAUTS-DE-FRANCE

Avis de recrutement de trois secrétaires administratifs de classe normale de l'intérieur et de l'outre-mer par la voie contractuelle réservé aux travailleurs handicapés au titre de l'année 2017 dans la région Hauts-de-France

La préfecture de la région Hauts-de-France organise le recrutement par la voie contractuelle de trois secrétaires administratifs de classe normale de l'intérieur et de l'outre-mer **résumé aux travailleurs handicapés** au titre de l'année 2017.

Les trois postes à pourvoir se situent au sein des périmètres de la police nationale (un poste) et de la préfecture (deux postes).

Pour le périmètre police nationale :

- un poste de responsable des engagements juridiques au sein du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur (SGAMI) – Cité Administrative, rue de Tournai à Lille.

Pour le périmètre préfecture :

- un poste d'assistant de direction des secrétaires généraux de la préfecture du Pas-de-Calais – Rue Ferdinand Buisson à Arras
- un poste de responsable des engagements juridiques, des demandes de paiement et recettes au sein de la préfecture du Nord – 12 rue Jean sans Peur à Lille.

Conditions :

- sans condition de limite d'âge
- être titulaire du baccalauréat, ou d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau IV, ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes
- être de nationalité française ou ressortissant d'un État membre de la communauté européenne ou d'un autre état partie à l'accord sur l'espace économique européen
- jouir de ses droits civiques
- se trouver en position régulière au regard du code du service national
- disposer d'un casier judiciaire compatible avec l'emploi postulé
- remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction
- disposer d'une notification, **en cours de validité**, établie par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), ou éventuellement par l'ancienne commission technique d'orientation et de reclassement professionnel (COTOREP), reconnaissant la qualité de travailleur handicapé
- ne pas appartenir à un corps ou à un cadre d'emploi de l'une des trois fonctions publiques.

Pièces à fournir :

- une lettre de motivation
- un curriculum vitae précisant l'état-civil, le parcours d'études et le parcours professionnel détaillé du candidat, avec l'indication des employeurs, des fonctions assurées et les dates d'exercice
- une photocopie du baccalauréat, ou d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau IV, ou une attestation de qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes
- une photocopie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité
- la notification COTOREP ou CDAPH en cours de validité reconnaissant la qualité de travailleur handicapé
- un justificatif au regard du code du service national
- deux enveloppes timbrées au tarif en vigueur libellées aux nom et adresse du candidat
- une attestation sur l'honneur manuscrite certifiant que le candidat n'appartient pas à un corps ou à un cadre d'emploi de l'une des trois fonctions publiques
- une fiche de confirmation de candidature **obligatoirement complétée et signée par le candidat.**

Les demandes d'inscription doivent être envoyées **par voie postale uniquement** à :

**Préfecture du Nord
DIFRHEM 6
Bureau régional des ressources humaines
Cellule Concours
12 rue Jean sans Peur
CS 20003
59039 LILLE CEDEX**

**La clôture des inscriptions est fixée au lundi 11 septembre 2017
(cachet de la poste faisant foi)**

Ce recrutement se déroulera en deux phases :

- 1 - Examen des dossiers de candidatures par une commission de sélection
- 2 - Les candidats dont les dossiers auront été pré-sélectionnés en phase 1 seront conviés mi-octobre 2017 à un entretien d'une quinzaine de minutes avec la commission de sélection.

En cas de succès au recrutement, le lauréat devra obligatoirement passer une visite médicale préalable à sa prise de fonction, auprès d'un médecin agréé qui devra établir la compatibilité du handicap avec le poste envisagé.

Le candidat retenu sera recruté en qualité d'agent contractuel de droit public et devra effectuer une année dans son service d'affectation. A l'issue de cette période, il aura vocation à être titularisé dans le corps des secrétaires administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer.

La prise de fonction du lauréat est prévue le 20 novembre 2017.